



COLLOQUE DES HAUT GRADES SAISON 2010/2011

Formation Judo – Jujitsu – Kata – Taïso – Juge - Arbitrage

MODALITES ET CONDITIONS D'ACCES

Dates :

26 juin avant 16h00 au 1er juillet 2011 à 11h00
Ouverture du colloque 17h00.

Lieu :

ODALYS L'ÎLE D'OR
Chemin de l'Argentière - Agelonde
83250 LA LONDE LES MAURES
☎ 04 94 15 30 92



Population concernée par cet évènement et conditions d'accès

- Stage accessible aux haut gradés,
- Passeport sportif en règle [licences / certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique du judo datant de moins d'un an].

Contenu

- Echanges d'expériences et de connaissances autour de l'expertise commune dans les différents domaines du judo-jujitsu, taïso,
- Exercices d'application et de jugement : définition des exercices, illustrations vidéo et échange en groupe.
- Interventions techniques d'experts et formateurs nationaux et internationaux.
- Intervention théorique : Analyse comparée des systèmes d'enseignement du judo aux enfants en France et au Japon.
- Informations fédérales : Mémento du corps des juges, réglementation sportive et qualifications d'enseignement.

Modalités d'inscription

- Les fiches d'inscription sont disponibles auprès des ligues et sur le site de la F.F.J.D.A. : www.ffjudo.com / Activités / Formation / Stages nationaux
- Ouvert à 79 haut gradés sur proposition de la ligue en privilégiant les nouveaux promus.

Procédé d'inscription :



- 1 – Le candidat envoie la fiche d'inscription ainsi que le chèque de garantie (250€) au plus tard le 10 avril à sa ligue d'appartenance.
- 2 – Les ligues valident les candidatures (avec accord du Président et du Coordonnateur d'ETR) après les avoir sélectionnées par ordre de priorité.
La ligue envoie le tableau récapitulatif des inscriptions, les chèques de garantie et les fiches d'inscription à la FFJDA – secteur Formation au plus tard le 20 avril délai de rigueur.
- 3 - La FFJDA convoque les Haut Gradés retenus et informe la ligue.

Modalités de prise en charge

Frais de déplacement

- Les frais de déplacement sont à la charge de tous les participants inscrits par leur ligue ;
QUOTAS, AUDITEURS LIBRES ET ACCOMPAGNANTS.

COLLOQUE DES HAUT GRADES SAISON 2010/2011

Pour tous les participants ; QUOTAS, AUDITEURS LIBRES ET ACCOMPAGNANTS

- Le chèque de garantie de participation de 250 € à l'ordre de la FFJDA est à joindre à l'inscription.
- Il est une garantie pour le stagiaire et pour l'engagement fédéral auprès du site.
- Il sera restitué aux stagiaires bénéficiant du quota fédéral sur place, au moment de l'accueil.

Participants candidats libres

- Les frais d'hébergement et de restauration sont à la charge des candidats libres.
- Les candidatures libres seront prises en compte dans l'ordre d'arrivée des inscriptions et dans la limite des possibilités d'accueil.

Accompagnants

- Tous les frais sont à leur charge. L'acceptation de leur inscription ne pourra se faire qu'en fonction des places disponibles. Le chèque de garantie leur sera retourné en cas d'impossibilité d'accueil → veiller à joindre un chèque à part.

Coût du séjour et modalités de règlement POUR LES PARTICIPANTS, AUDITEURS LIBRES ET ACCOMPAGNANTS

Modalités de règlement

- Un chèque de garantie de réservation de 250 € est à joindre à l'inscription (non remboursés en cas de désistement).
- Le coût total du séjour [hébergement à deux personnes en pension complète] est de 560 € par personne.
→ **Tout autre mode d'accueil est à gérer directement avec le site.**
- Le solde est à régler sur place au moment de l'accueil.
- Les chèques sont à établir à l'ordre de la FFJDA.

Soirée de gala

Cette soirée se déroulera sur le site le jeudi 30 juin 2011.

Séminaire de l'Exécutif

A la suite du Colloque des Haut Gradés 2011, l'Exécutif de la FFJDA tiendra son séminaire du vendredi 1^{er} juillet au Dimanche 3 juillet 2011 à l'Odalys l'île d'Or.

Les arrivées anticipées (26 juin avant 13h00) sont à négocier directement avec l'établissement comme toute prolongation de séjour au-delà du 1er juillet 2011 à 11h00.
Elles font l'objet d'un règlement direct à l'établissement

Accès

- Gare : Toulon ou Hyères puis service de bus jusqu'au centre-ville de La Londe.
- En voiture : Autoroute du soleil jusqu'à Toulon. Traversée de Toulon : suivre autoroute de Nice, sortie Hyères Saint Tropez – La Londe (A570). Traversée d'Hyères : suivre Le Lavandou puis sortie La Londe. Au 1er rond point suivre le port les plages. Au 2ème rond point suivre L'Argentièrre puis Agelonde/Odalys.
- Aéroports :
Toulon-Hyères (10 km)
Marseille (120 km)
Nice (150 km)



Contacts : Anne LEFAURE, secteur formation - T. : 01.40.52.16.48 / 01.40.52.16.72 / E-mail : anne.lefaure@ffjudo.com
Cindy MADELRIEUX, Anne-Christèle DUPUYDUPIN

FFJDA – secteur formation, 21-25 Avenue de la Porte de Châtillon - 75014 PARIS